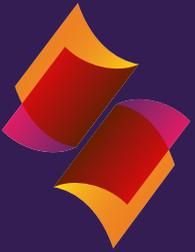


Fondation
**Jean.
Charles.
Bonenfant**



**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**
2022•2023

Les données présentées dans ce rapport, sauf indications contraires, font état des activités de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023.

COORDINATION ET RÉDACTION

Mbassa Diop

COLLABORATION

Julien Calille
Krystal Mc Laughlin
Élise Pelletier

RÉVISION LINGUISTIQUE

Nathalène Armand-Gouzi

CONCEPTION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGE

Émidouce Cimon

PHOTOGRAPHES

Martin Houde
Claude Mathieu
François Nadeau
Stagiaires 2022-2023

IMPRESSION

Division de la reprographie et de l'imprimerie de l'Assemblée nationale du Québec

Dépôt légal — Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2023

ISBN : 978-2-550-96280-9 (Imprimé)

ISBN : 978-2-550-96281-6 (PDF)

Québec, le 7 novembre 2023

Madame Nathalie Roy
Présidente de l'Assemblée nationale du Québec
Présidente de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant
Hôtel du Parlement
Québec (Québec) G1A 1A3

Par la présente, je vous remets au nom du conseil d'administration le *Rapport d'activité 2022-2023 de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant*.

L'année 2022-2023 a été marquante pour la Fondation : nos programmes et nos bourses d'études ont permis à plus de 4 177 jeunes du Québec de découvrir leur Parlement sous un jour nouveau, d'approfondir leur connaissance sur la démocratie et de participer aux activités éducatives de l'Assemblée nationale du Québec.

Plus spécifiquement, notre programme de stages a accueilli sa 44^e cohorte. Animés par un intérêt pour le parlementarisme, nos cinq stagiaires se sont distingués par leur engagement et leur curiosité. Le programme Vox populi : Ta démocratie à l'école!, a pour sa part bonifié l'expérience démocratique de 264 conseils d'élèves.

Cette année, la Fondation a eu le grand bonheur de remettre des bourses d'excellence de 119 000 \$ aux stagiaires parlementaires et de 20 000 \$ aux finalistes ainsi qu'aux lauréates et au lauréat des Prix du livre politique de l'Assemblée nationale du Québec.

Notre mission éducative, nous la réalisons grâce au soutien constant de nos partenaires. Cette année, nous avons uni nos forces à celles de la Caisse Desjardins de l'Administration et des Services publics et la Fondation afin de créer un nouveau programme de bourses universitaires destiné aux étudiantes et étudiants de premier cycle d'une université québécoise. Lancé en décembre 2023, ce nouveau programme vise à promouvoir et soutenir la recherche dans le domaine de la démocratie et des institutions politiques et parlementaires.

Je tiens également à remercier l'Assemblée nationale du Québec, le Secrétariat à la jeunesse du Québec, Québecor, la Caisse de dépôt et placement du Québec, Élections Québec, LOJIQ (Les Offices jeunesse internationaux du Québec) et le ministère des Relations internationales et de la Francophonie. Leur apport essentiel nous permet d'offrir des programmes qui font progresser les connaissances sur les institutions politiques et parlementaires.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments distingués.

Alexandra Leconte

La secrétaire-trésorière
Alexandra Leconte

A black and white portrait of Jean-Charles Bonenfant, a man with a mustache, wearing a suit and tie, looking slightly to the right. The portrait is the background of the page.

Jean-Charles Bonenfant (1912-1977)

Intellectuel québécois et ardent défenseur de la démocratie parlementaire, Jean-Charles Bonenfant a inspiré l'Assemblée nationale du Québec, qui a créé la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, en 1978, pour perpétuer sa mémoire et poursuivre son œuvre.

TABLE DES MATIÈRES

À PROPOS DE LA FONDATION	5
<u>COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</u>	7
<u>PROGRAMME DE STAGES PARLEMENTAIRES</u>	8
<u>VOX POPULI : TA DÉMOCRATIE À L'ÉCOLE!</u>	22
<u>SOUTIEN AUX ACTIVITÉS ÉDUCATIVES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE</u>	24
<u>RAPPORT DE LA DIRECTION</u>	29
<u>RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT</u>	31
<u>ÉTATS FINANCIERS</u>	34

À PROPOS DE LA FONDATION

UNE AUGMENTATION, UNE AMÉLIORATION ET UNE DIFFUSION DES CONNAISSANCES SUR LES INSTITUTIONS POLITIQUES ET PARLEMENTAIRES DU QUÉBEC

La Fondation a été créée en 1978 par une loi du Parlement du Québec pour honorer la mémoire de Jean-Charles Bonenfant et souligner sa contribution importante à la connaissance des institutions parlementaires du Québec. La Fondation Jean-Charles-Bonenfant poursuit, depuis, une mission éducative qui consiste à augmenter, à améliorer et à diffuser des connaissances sur les institutions politiques et parlementaires du Québec et à en promouvoir l'étude et la recherche.

UN STAGE PRATIQUE ET DE RECHERCHE

La Fondation offre annuellement **cinq stages de dix mois** aux étudiantes et étudiants titulaires d'un diplôme d'une université québécoise. Ces stages sont assortis de bourses de **24 000 \$**.

Au cours de leur stage, les cinq personnes choisies se familiarisent avec le fonctionnement de l'Assemblée nationale et des organismes qui en relèvent. De plus, **le programme jumelle tour à tour chaque stagiaire à une députée ou à un député ministériel et de l'opposition**. Les stagiaires participent aussi à une **mission d'exploration à l'étranger** et rédigent un essai sur un sujet en lien avec le parlementarisme et la démocratie. La notoriété du Programme de stages parlementaires de la Fondation a été reconnue, depuis de nombreuses années, tant auprès des universités québécoises que des parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec.

UNE MISSION ÉDUCATIVE

La Fondation offre **des activités d'éducation à la démocratie** dans les écoles au moyen de son programme **Vox populi** et attribue des bourses au mérite à l'occasion d'activités éducatives organisées par l'Assemblée nationale.

Le programme **Vox populi** propose aux établissements d'enseignement primaire et secondaire un **mode de fonctionnement des conseils d'élèves**, qui encourage la participation des établissements aux décisions touchant la vie de leur école.

De plus, lors de la remise des **Prix du livre politique**, la Fondation octroie aux lauréates et aux lauréats **quatre bourses aux auteures et auteurs d'une thèse de doctorat et d'un mémoire de maîtrise** portant sur la politique au Québec et, plus spécifiquement, sur la vie, les institutions et les acteurs politiques.

DES PARTENAIRES FIDÈLES

Depuis ses débuts, la Fondation est fière de pouvoir compter sur l'appui de l'Assemblée nationale.

La Fondation salue l'apport financier de partenaires de renom sans qui elle ne saurait s'acquitter aussi bien de sa mission.

En 2022-2023, la Fondation a bénéficié du soutien des partenaires suivants :

- Assemblée nationale du Québec
- Secrétariat à la jeunesse du Québec
- Caisse Desjardins de l'Administration et des Services publics
- Caisse de dépôt et placement du Québec
- Québecor
- Élections Québec
- Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
- Les Offices jeunesse internationaux du Québec (LOJIQ)

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente

M^{ME} NATHALIE ROY

Présidente de l'Assemblée nationale du Québec

Vice-président

M. SYLVAIN LÉVESQUE

Vice-président de l'Assemblée nationale du Québec

Secrétaire-trésorière

M^{ME} ALEXANDRA LECONTE

Directrice de l'accueil et de la mission éducative de l'Assemblée nationale du Québec

Administratrices et administrateurs

M. PASCAL BÉRUBÉ

Député de Matane-Matapédia

M. RAYMOND BROUILLET

Cercle des ex-parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec

M^{ME} MARGARET F. DELISLE

Administratrice de sociétés, retraitée

M^{ME} ANNIE GRAND-MOURCEL-BROSSEAU

Sous-ministre adjointe chargée du Secrétariat à la jeunesse, Ministère de la Culture et des Communications

M^{ME} NATACHA JEAN

Directrice des affaires publiques, Micro Logic

M^{ME} CHRISTINE LABRIE

Députée de Sherbrooke

M. MICHEL PIGEON

Cercle des ex-parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec

M^{ME} ANNE-MARIE PILOTE

Stagiaire 2014-2015

M. SAMUEL POULIN

Député de Beauce-Sud

M^{ME} ELISABETH PRASS

Députée de D'Arcy-McGee

PROGRAMME DE STAGES PARLEMENTAIRES

Durant dix mois, les stagiaires plongent au coeur de l'activité parlementaire. Grâce à des rencontres, des visites, des séances d'information et des formations, les stagiaires découvrent, en observatrices et en observateurs privilégiés, les coulisses du Parlement. Les stagiaires ont aussi la chance de rencontrer les personnes désignées de l'Assemblée nationale¹ et de participer à certaines activités éducatives de l'institution à titre de personnes-ressources.

Le stage comprend quatre grands volets :

- des jumelages en alternance avec une députée ou un député du gouvernement et de l'opposition;
- une collaboration quotidienne avec des députés et députées de la colline Parlementaire, en commission parlementaire et en circonscription;
- la rédaction d'un essai sur un sujet lié aux institutions parlementaires et à la démocratie;
- l'organisation et la réalisation de trois missions exploratoires, dont une vers une destination choisie par les stagiaires.

¹ Une personne désignée par l'Assemblée nationale est une personne nommée par celle-ci pour exercer une charge publique. Un tel statut contribue à préserver l'indépendance de la personne désignée et son impartialité dans l'exercice de ses fonctions. Six personnes sont désignées par l'Assemblée nationale et sont responsables devant elle. Ces personnes représentent les institutions suivantes : le Commissaire à l'éthique et à la déontologie, le Commissaire à la langue française, le Commissaire au lobbying du Québec, le Directeur général des élections du Québec, le Protecteur du citoyen et le Vérificateur général du Québec.

STAGIAIRES 2022-2023

Photographe : Claude Mathieu

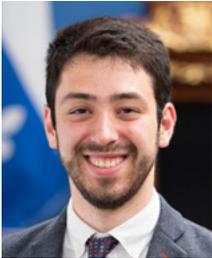


ALI EL-SAMRA

Ali est natif de la ville de Montréal, qu'il apprécie depuis son jeune âge pour sa richesse culturelle et naturelle. Fasciné par le domaine de la santé, il a entrepris des études en ergothérapie à l'Université de Montréal et exerce cette profession depuis six ans. Au fil de sa pratique, il a développé un intérêt pour la santé publique en constatant à quel point les conditions sociales influencent non seulement la santé de chaque individu, mais aussi de la population en général. Cette curiosité l'a poussé à entamer une maîtrise en santé publique à l'Université de Montréal, qu'il a obtenue avec distinction. Ali s'est alors joint à l'Agence de la santé publique du Canada, où il a travaillé sur des questions d'inégalités en santé au Canada pour mieux les comprendre et trouver des solutions liées aux politiques publiques. Sans conteste, sa passion est la promotion de la santé : il s'intéresse aux manières d'implanter des actions, à l'échelle de la population, pour permettre à toutes et tous d'être en meilleure santé physique et mentale.

Ali s'est aussi impliqué socialement, notamment à titre d'ambassadeur chez Héma-Québec et au sein d'un organisme local lors d'un voyage humanitaire au Népal en 2018. Il a également livré, avec d'autres ergothérapeutes du Québec, un plaidoyer pour l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées au Québec. Il a alors constaté l'importance à la fois de l'engagement social et de l'activité politique, ce qui le motive à effectuer un stage parlementaire, une expérience qui contribuera à alimenter et à enrichir son rôle en tant qu'acteur de santé publique.

Photographe : Claude Mathieu



CHARLES-ÉTIENNE OSTIGUY

Charles-Étienne, originaire d'Anjou, détient un baccalauréat en droit de l'Université de Montréal. Il a profité de son passage à la Faculté de droit pour s'impliquer dans le journal étudiant *Le Pigeon Dissident* en tant que trésorier, directeur et chroniqueur. Il a aussi pris part à trois éditions du Parlement étudiant du Québec dans l'objectif de comprendre davantage le parlementarisme québécois. Afin de bien conclure son baccalauréat, il a réalisé une session à l'Université de Neuchâtel, en Suisse, tournant son attention vers le droit international et le droit de la propriété intellectuelle des technologies numériques.

Fort de cette première expérience internationale, Charles-Étienne a entamé une maîtrise bilingue en droit de la propriété intellectuelle fondamentale et technologies numériques. Cette maîtrise avec mémoire des universités Paris-Saclay et Laval l'a amené à déménager hors d'Anjou deux fois plutôt qu'une. Après un semestre à Paris, il s'est installé à Québec pour terminer la rédaction de son mémoire portant sur l'encadrement juridique du profilage politique effectué par les forces de l'ordre canadiennes et françaises.

L'expérience de Charles-Étienne est multiple : il a travaillé dans une organisation de gestion collective des droits de propriété intellectuelle, pour le service de la sécurité de l'information d'une institution financière et au sein d'un organisme de défense des droits des consommateurs. Charles-Étienne fait ainsi preuve d'une grande curiosité et d'un désir de servir les personnes vulnérables. Cette soif d'apprendre et son intérêt pour le monde politique l'auront mené au stage de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, où il a eu l'occasion d'approfondir ses connaissances de toutes les facettes de la politique québécoise.



CAROLANE FILLION

Originaire de la Côte-de-Beaupré, Carolane est titulaire d'un baccalauréat en science politique, concentration communication et stratégies politiques. Grâce au profil distinction, elle a notamment pu ajouter des cours de deuxième cycle à sa formation. Son passage universitaire a été marqué par son implication sociale et associative ainsi que par l'obtention de plusieurs bourses d'excellence et de résilience. Elle a été membre de la délégation de l'Université Laval pour la simulation de l'Organisation des États américains, à Washington D.C., puis membre de la délégation de l'Université Laval pour les Jeux de la science politique pendant deux éditions consécutives. Elle a également été élue comme secrétaire aux affaires internes et aux communications de l'Association des étudiantes et étudiants en science politique de l'Université Laval.

En parallèle de son parcours d'étudiante, elle a été tutrice, puis auxiliaire d'enseignement en administration publique et politiques publiques à l'Université Laval. Son poste à la rétro-information gouvernementale l'a initiée à la veille médiatique et à l'analyse des médias. Elle a mobilisé son intérêt pour la recherche à plusieurs reprises pendant ses études, notamment par l'entremise de son implication dans un projet de recherche portant sur les transformations du rôle des oppositions parlementaires en période de pandémie.

C'est lors de sa participation au programme des pages qu'elle a découvert l'environnement animé qu'offre l'Assemblée nationale. Prenant goût aux débats politiques et au parlementarisme, elle a participé au programme de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant avec beaucoup d'enthousiasme.



GABRIEL MOREAU

Gabriel a grandi à Saint-Thomas-de-Caxton. Il est titulaire d'un baccalauréat en gestion publique avec mention *Honor* de l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal. Ses convictions et son désir de se mettre au service de l'État ont guidé son parcours universitaire. Il termine présentement une maîtrise à l'École nationale d'administration publique en vue d'approfondir sa connaissance du secteur public.

Au fil de ses études, Gabriel a suivi de nombreux cours au sujet de la politique municipale et a développé un intérêt marqué pour l'administration locale. Il a effectué notamment un stage comme chargé de projet au sein de l'équipe des politiques de l'Union des municipalités du Québec et y a travaillé comme assistant à la formation de la cohorte 2021 des nouveaux élus et élues municipaux.

Parallèlement, il a touché à la politique active en travaillant deux ans comme attaché politique dans le bureau de circonscription de son député fédéral et en agissant comme directeur d'organisation de campagne pour une conseillère municipale aux élections de 2021. Aussi, Gabriel s'est initié à la recherche universitaire en intégrant, à titre d'assistant de recherche, le Groupe de recherche en économie publique appliquée à l'École nationale d'administration publique.

Alors que les quatre années d'implication de Gabriel au sein du Parlement étudiant du Québec lui ont permis de se familiariser avec l'institution, la Fondation Jean-Charles-Bonenfant lui donne un accès privilégié aux travaux de l'Assemblée nationale. Gabriel étant animé par la volonté de servir le Québec dans la fonction publique, le stage a représenté pour lui une occasion incomparable d'observer l'appareil législatif de près.

Photographe : Claude Mathieu



POWEN-ALEXANDRE MORIN

Powen-Alexandre est titulaire d'un baccalauréat en communication, politique et société de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et d'une maîtrise en communication (UQAM), et il a terminé sa scolarité doctorale en communication (UQAM). Passionné par la politique et la représentation, Powen-Alexandre s'est intéressé, dans le cadre de ses études, à la notion de parler politique et à la relation représentant-représenté. D'ailleurs, ses études lui ont permis de travailler à titre de chercheur en résidence à l'Institut du Nouveau Monde (INM), où il a développé du matériel faisant la promotion de la participation électorale. Il a également contribué à l'organisation d'écoles de citoyenneté et animé des consultations publiques.

En outre, Powen-Alexandre s'est énormément impliqué dans le milieu communautaire. Ainsi, il a siégé à différentes associations étudiantes (Association des baccalauréats interdisciplinaires des champs d'études politiques et Association des étudiantes et étudiants à la maîtrise et au doctorat en communication) ainsi qu'au conseil d'administration de Concertation Montréal. Néanmoins, ses responsabilités de président du Forum jeunesse de l'île de Montréal l'ont amené à être reconnu comme un agent de changement.

En dehors de ses études et de son travail, Powen-Alexandre est un sportif dans l'âme : il s'entraîne continuellement au bloc d'escalade et au volley-ball. Le stage de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant lui a offert l'occasion de se dépasser à tous les niveaux, de vivre la dynamique de la colline Parlementaire et de comprendre les rouages du système parlementaire. Grâce aux connaissances et aux compétences acquises, Powen-Alexandre a tout en main pour devenir un acteur politique de premier plan.

STAGE

Dès le début de leur stage, les stagiaires assistent à une série de rencontres qui leur permettent de mieux connaître le fonctionnement de l'Assemblée nationale. Elles et ils échantent avec différentes personnes clés de l'institution, dont les membres de la présidence de l'Assemblée nationale et le secrétaire général. Les stagiaires visitent également les différentes unités administratives et s'entretiennent avec les membres de la présidence de la Tribune de la presse. À la fin de ces rencontres, les stagiaires peuvent se familiariser avec la procédure parlementaire et les différents aspects des travaux de l'Assemblée nationale. Les stagiaires sont ainsi mieux outillés pour amorcer leur jumelage avec les personnes élues. De plus, les six personnes désignées par l'Assemblée nationale accueillent les stagiaires et leur font découvrir leur travail.



Rencontre avec M. François Legault, premier ministre du Québec



Rencontre avec l'honorable J. Michel Doyon, lieutenant-gouverneur du Québec



Rencontre avec M^{me} Nathalie Roy, présidente de l'Assemblée nationale du Québec

JUMELAGES

Ce qui rend le stage unique est sans contredit le jumelage avec les parlementaires. En effet, le programme jumelle en alternance les stagiaires avec une députée ou un député du gouvernement et de l'opposition. Les stagiaires appuient ces personnes élues dans leur travail en toute neutralité. Cette expérience leur permet d'avoir un portrait complet de ce qu'est le travail parlementaire. En outre, les stagiaires remplissent différents mandats dans le cadre des jumelages tels que la participation à des réunions de travail, l'accompagnement des députés et députées dans des rencontres, l'appui au travail des députés et députées en circonscription et la collaboration au travail législatif en commission parlementaire. Les tâches que l'on confie aux stagiaires sont variées et leur permettent de contribuer au travail des parlementaires et d'approfondir leur connaissance du rôle des personnes élues au Québec.



Les stagiaires en compagnie de M. Sylvain Lévesque, vice-président de l'Assemblée nationale du Québec



Cérémonie d'assermentation

Jumelages 2022-2023

STAGIAIRE	Jumelage 1 9 février au 7 avril 2023	Jumelage 2 19 avril au 9 juin 2023
Ali El-Samra	M. Luc Provençal Beauce-Nord (CAQ)	M ^{me} Virginie Dufour Mille-Îles (PLQ)
Carolane Fillion	M. Sol Zanetti Jean-Lesage (QS)	M ^{me} Kariane Bourassa Charlevoix-Côte-de-Beaupré (CAQ)
Gabriel Moreau	M. Yves Montigny René-Lévesque (CAQ)	M. Alexandre Leduc Hochelaga-Maisonneuve (QS)
Powen-Alexandre Morin	M. Mathieu Rivest Côte-du-Sud (CAQ)	M ^{me} Jennifer Maccarone Westmount-Saint-Louis (PLQ)
Charles-Étienne Ostiguy	M. Stéphane Sainte-Croix Gaspé (CAQ)	M. André A. Morin Acadie (PLQ)

Gouvernement : 5 députées et députés

- Chaque stagiaire réalise un jumelage avec des députés et députées du gouvernement (CAQ).

Oppositions : 5 députées et députés

- Chaque stagiaire réalise un jumelage avec des députés et députées de l'opposition et la répartition se fait selon la composition suivante de la Chambre :
 - Opposition officielle (PLQ) : 3;
 - 2^e groupe d'opposition (QS) : 2;
 - 3^e groupe d'opposition (PQ) : 0.

MISSIONS EXPLORATOIRES

Les missions exploratoires sont une occasion privilégiée pour les stagiaires d'élargir leurs horizons. C'est la raison pour laquelle l'organisation d'une mission à l'étranger dans un système parlementaire de leur choix s'impose rapidement. Cette expérience permet aux stagiaires de consolider leurs connaissances du système québécois en le comparant au système exploré. Avant d'orchestrer cette mission, les stagiaires soumettent un projet de mission — avec une question de recherche et un budget prévisionnel — pour approbation par les autorités de la Fondation. Une fois leur projet accepté, les stagiaires sont responsables de tous les aspects de leur séjour, de la préparation du programme de visites à la planification logistique.

Du 21 novembre au 4 décembre 2023, les stagiaires ont visité le Danemark et le Groenland. C'est à Copenhague (Danemark) et à Nuuk (Groenland) qu'elles et ils ont rencontré diverses personnalités politiques et membres de la communauté impliqués en politique pour discuter des re-

lations entre le Danemark et le Groenland. Les stagiaires ont étudié les contextes historique, sociologique, géographique, économique et politique de ces deux nations, et ont réalisé des comparaisons avec les relations canado-québécoises.

Le Programme de stages parlementaires de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant est l'occasion pour les stagiaires d'approfondir leur compréhension du parlementarisme canadien ainsi que de tisser de précieux liens avec les stagiaires parlementaires du Parlement du Canada et de l'Assemblée législative de l'Ontario.



Mission exploratoire au Danemark et au Groenland



Accueil des stagiaires du Parlement du Canada à l'Assemblée nationale du Québec



Accueil des stagiaires de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant à l'Assemblée législative de l'Ontario

Ces missions, organisées par leurs homologues des parlements de l'Ontario et d'Ottawa, ont permis aux stagiaires Bonenfant de rencontrer des intervenants et intervenantes issus de divers milieux : des députés et députées provenant de plusieurs partis, des ministres et sous-ministres, un sénateur, le greffier de la Chambre des communes et le président de l'Assemblée législative de l'Ontario.

Ces rencontres ont donné l'occasion aux stagiaires de développer une compréhension plus globale des enjeux qui rythment la vie politique ontarienne et fédérale canadienne.

SOUTIEN AUX ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

Le stage permet aux stagiaires de se joindre à l'équipe des programmes éducatifs et d'agir à titre de personne-ressource dans la réalisation de certaines activités. Cette contribution est précieuse et leur présence contribue au succès de la mission éducative de l'Assemblée nationale.



Participation des boursiers au Forum étudiant 2023 avec M. William Orhant représentant de Québecor
Photographe : François Nadeau

ESSAI

Chaque stagiaire doit rédiger un essai sur un sujet lié aux institutions parlementaires et à la démocratie. Il s'agit d'un travail de recherche substantiel pour lequel les stagiaires consacrent temps et énergie.

Afin de les guider dans leur travail, une ou un bibliothécaire attitré apporte son aide aux stagiaires tandis qu'une professionnelle ou un professionnel du Service de la recherche de l'Assemblée nationale supervise leur travail. Tout au long du stage, des ateliers structurés sont organisés pour permettre aux stagiaires d'échanger sur leurs recherches ainsi que sur les difficultés rencontrées. Ces derniers profitent aussi de ces ateliers pour commenter le travail des uns et des autres dans un esprit de collégialité. La personne responsable de la supervision est également disponible pour rencontrer chaque stagiaire individuellement.

Les stagiaires font une remise préliminaire de leur essai et le présentent aux membres d'un comité de lecture, formé de spécialistes de l'Assemblée nationale, qui commentent et évaluent leur travail. Les stagiaires peuvent par la suite apporter les dernières modifications à leur essai et procéder au dépôt définitif. Les travaux jugés satisfaisants sont par la suite publiés sur le site Web de la Fondation et un exemplaire de chaque essai est disponible à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale.

Essais des stagiaires 2022-2023

ALI EL-SAMRA

LE POUVOIR ET L'INFLUENCE DE L'INDUSTRIE DU SUCRE ET DES PRODUITS ULTRA-TRANSFORMÉS AU QUÉBEC

L'alimentation est l'un des plus importants déterminants de la santé des populations : une mauvaise alimentation est un facteur de risque de nombreuses maladies chroniques comme le cancer, le diabète, les maladies cardiovasculaires et même plusieurs troubles neurocognitifs et de santé mentale. Notre alimentation est fortement influencée par l'environnement qui nous entoure, notamment par l'industrie alimentaire qui peut commercialiser des aliments délétères pour la santé. À cet égard, l'industrie du sucre et des produits ultra-transformés peut recourir à des stratégies d'influence et de lobbyisme afin de minimiser les actions gouvernementales pouvant nuire à leurs profits. L'objectif de cet essai est de mieux comprendre quelles sont les tactiques d'influence et de lobbyisme de l'industrie du sucre et des produits ultra-transformés au Québec, et quels sont les impacts de ces stratégies sur les titulaires de charge publique ainsi que sur la société en général.

CHARLES-ÉTIENNE OSTIGUY

S'INFORMER À LA SOURCE : LA PLACE DE LA SCIENCE DANS L'ENTOURAGE DES DÉPUTÉS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

Cet essai tente de comprendre la place qu'occupe l'information scientifique dans la diète informationnelle des députés de l'Assemblée nationale du Québec. Pour ce faire, son auteur a effectué une revue de littérature mettant en lumière l'importance du réseau de contacts du député dans son quotidien informationnel. À travers la théorie des sphères sociales (*small world theory*) d'Elfreda Annmary Chatman, l'essai détermine si les députés évoluent dans une sphère sociale où la communication de l'information scientifique doit prendre une forme particulière ou si un langage spécifique aux députés existe lorsque ceux-ci communiquent des informations scientifiques.

CAROLANE FILLION

LE TRAVAIL DE DÉPUTÉ DANS UNE ÈRE POLITIQUE MARQUÉE PAR LA CENTRALISATION DES COMMUNICATIONS : RÉFLEXIONS DE PARLEMENTAIRES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

Au nom de considérations strictement législatives et procédurales, on fait souvent valoir que la ligne de parti est nécessaire dans un système parlementaire comme le nôtre. Mais encore : il est généralement reconnu que la dissidence au sein d'un caucus est mal perçue à l'externe. Craignant de projeter une image de fragmentation et de discorde, on exige une cohérence parfaite au sein des députées et députés d'un groupe parlementaire. Longtemps, la ligne de parti a assuré cette responsabilité. Mais depuis les 30 dernières années, le contexte politique et médiatique a tant changé que l'uniformité législative à elle seule ne suffit plus. Les élues et élus doivent non seulement respecter une ligne de parti dans la sphère législative, mais elles et ils doivent également respecter des lignes communicationnelles strictes et homogènes dans la sphère publique, déterminées en amont par les centres exécutifs des partis. Cette façade d'unanimité s'est étendue au-delà du vote en Chambre, et elle est de plus en plus centralisée. Mais quelles en sont les répercussions?

Dans cet essai, l'autrice tente de voir comment la centralisation des communications et la ligne de parti peuvent venir moduler, affecter ou parfois altérer le travail attendu des députées et députés.

GABRIEL MOREAU

UN DEUXIÈME FORUM À L'ASSEMBLÉE NATIONALE? : ANALYSE COMPARATIVE DES CHAMBRES PARALLÈLES DE L'AUSTRALIE ET DU ROYAUME-UNI AVEC LA PROPOSITION D'UNE « CHAMBRE DES AFFAIRES CITOYENNES »

L'objet de cet essai est l'analyse des effets potentiels de la proposition d'instaurer une chambre parallèle dans le contexte québécois. Dans un premier temps, l'auteur explore le contexte ayant mené à la création des chambres parallèles d'Australie et du Royaume-Uni, décortique les rouages de ces innovations parlementaires et identifie comment ces nouvelles chambres d'assemblée ont modifié les travaux parlementaires en recensant les avantages et inconvénients encourus après plus de 25 ans d'opération. Dans un deuxième temps, l'auteur détaille la proposition de création d'une Chambre des affaires citoyennes et expose le point de vue des différents partis sur le sujet. Les constats issus de cet essai sont le fruit de l'analyse de documentation (des rapports de commission, des publications gouvernementales, des discours, de la littérature grise, etc.) et la tenue d'entrevues semi-dirigées.

PROCESSUS DE SÉLECTION

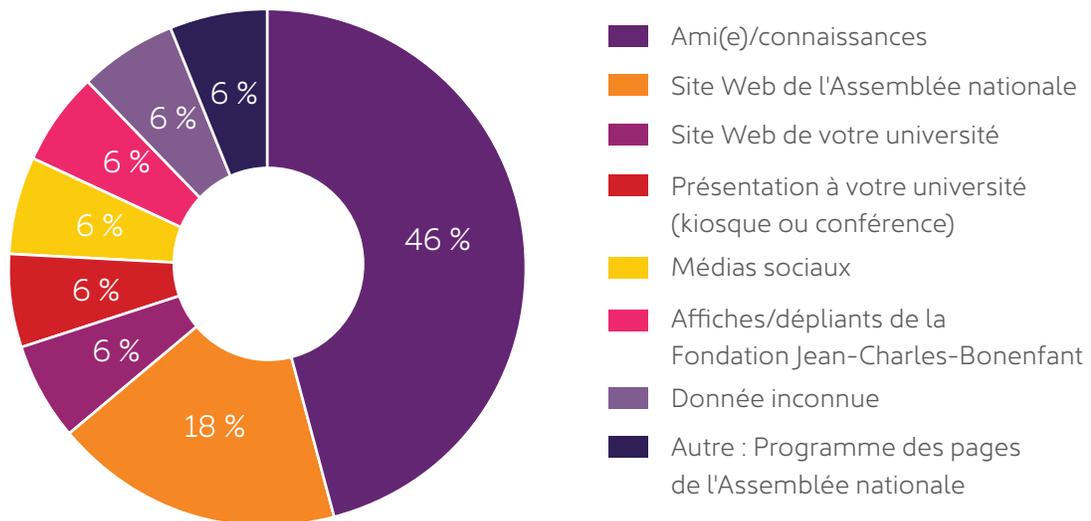
Depuis sa création en 1978, la Fondation Jean-Charles-Bonenfant a toujours redoublé d'efforts pour recruter des personnes qualifiées issues de domaines d'études variés et de diverses universités. La Fondation s'efforce de maintenir, année après année, ses hauts standards de recrutement.

PROMOTION DES STAGES PARLEMENTAIRES

L'Assemblée nationale du Québec et la Fondation Jean-Charles-Bonenfant s'unissent pour mettre en place une campagne de recrutement, qui se traduit par la production de matériel promotionnel (affiches et dépliants), par l'envoi de courriels ciblés dans les universités, par la promotion sur le Web et les médias sociaux et au moyen de séances d'information virtuelles pour les universités. Les stagiaires sont mis à contribution en témoignant de leur expérience.

À la lumière d'un sondage effectué auprès des candidates et candidats en 2022-2023, nous constatons que la référence des amis et amies ou des connaissances est, encore cette année, l'outil promotionnel le plus efficace pour faire connaître le Programme de stages. À la question, « Comment avez-vous entendu parler du Programme de stages de la Fondation? », les personnes ont répondu selon les critères énumérés ci-dessous.

OUTILS PROMOTIONNELS PRIVILÉGIÉS PAR LES CANDIDATES ET CANDIDATS



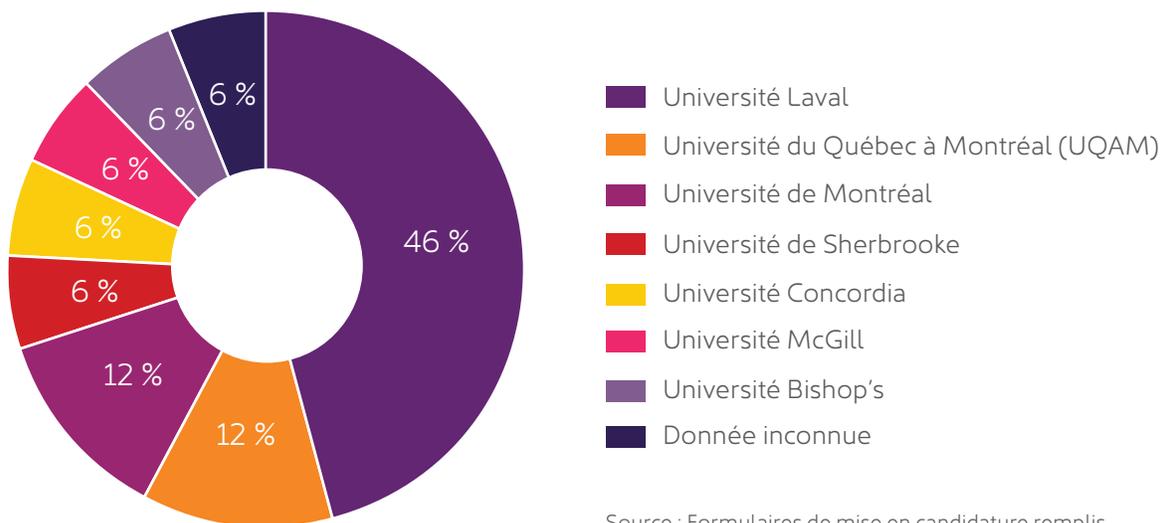
Source : Formulaires de mise en candidature remplis entre le 15 novembre 2022 et le 15 février 2023.

Note : plusieurs candidats et candidates ont indiqué avoir utilisé deux sources d'information. Les médias sociaux ont été nommés en second choix par quatre candidats et candidates.

PROFIL DES CANDIDATURES REÇUES

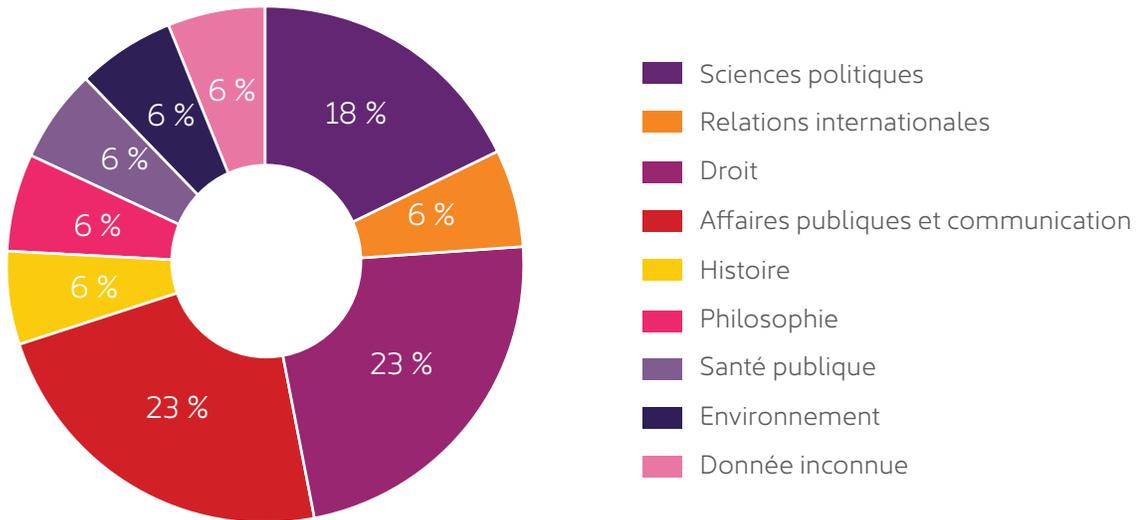
La majeure partie des candidatures reçues provient de l'Université Laval (46 %). L'Université du Québec à Montréal et l'Université de Montréal obtiennent respectivement le deuxième rang (12 %). Les domaines d'études les plus populaires sont le droit et les affaires publiques et la communication.

UNIVERSITÉS FRÉQUENTÉES PAR LES CANDIDATES ET CANDIDATS



Source : Formulaires de mise en candidature remplis entre le 15 novembre 2022 et le 15 février 2023.

CHAMPS D'ÉTUDES DES CANDIDATES ET CANDIDATS



Source : Formulaires de mise en candidature remplis entre le 15 novembre 2022 et le 15 février 2023.

SÉLECTION DES CANDIDATES ET CANDIDATS

Les candidats et candidates devaient télécharger et remplir le formulaire disponible dans la section [Programme de stages | Mise en candidature](#) du site Web de la Fondation. Les relevés de notes pertinents, ainsi que deux lettres de recommandation, devaient être envoyés par courriel pour compléter leur dossier.

La Fondation a reçu 17 dossiers de candidature pour l'année 2023-2024 comparativement à 29 dossiers en 2022-2023. De ces nombres, 15 dossiers (88 %) étaient complets cette année, comparativement à 27 (97 %) l'an dernier.

À la fin du processus de sélection, douze (12) candidates et candidats ont été présélectionnés et conviés à une entrevue et à un examen écrit. Des douze (12) personnes rencontrées, cinq (5) ont été choisies et ont accepté la bourse avec empressement.

VOX POPULI : TA DÉMOCRATIE À L'ÉCOLE!



Fruit d'une entente de collaboration entre l'Assemblée nationale, Élections Québec et la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, le programme Vox populi connaît depuis l'automne 2015 un grand succès. Il vise à offrir un soutien aux écoles primaires et secondaires du Québec afin de favoriser l'implantation et la bonne marche des conseils d'élèves.

QUELQUES FAITS SAILLANTS

- 264 écoles sont inscrites au programme, soit 30 de plus que l'année dernière
- 58 nouvelles écoles
- Environ 150 000 élèves touchés dont 3 670 sont membres d'un conseil d'élèves
- 135 écoles ont reçu la visite d'un formateur ou d'une formatrice
- 1 500 élèves ont été formés et 190 adultes étaient présents lors des formations
- 33 écoles primaires ont reçu le matériel pour une formation autonome

PRIX VOX POPULI

Au printemps 2023 s'est tenue la troisième édition des Prix Vox populi. Il s'agit d'un gala virtuel durant lequel sont récompensés les conseils d'élèves qui font une différence dans leurs milieux, que ce soit par la promotion des valeurs démocratiques, par l'amélioration de leur mode de fonctionnement ou bien par la réalisation de projets mobilisateurs. En tout, dix écoles lauréates se partagent 10 000 \$ en bourses.



Le 18 mai 2023, 10 écoles ont reçu un prix Vox populi accompagné d'une bourse de 1 000 \$. C'est donc 10 000 \$ qui ont été remis!

ATELIER PRENDS TA PLACE AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT!

Cette année, l'équipe de formation a créé l'atelier Prends TA place pour les élèves de 4^e et 5^e secondaire qui siègent au conseil d'établissement de leur école. L'atelier aborde l'importance de l'engagement des jeunes ainsi que leur rôle de représentante et de représentant des élèves.

- 15 séances de formations, dont une en présentiel
- Environ 40 élèves formés
- 21 écoles secondaires touchées

ENTREVUE DE SUIVI PERSONNALISÉ

L'équipe de formation a proposé aux responsables de conseils d'élèves des entrevues virtuelles afin de passer en revue les pratiques gagnantes sur le plan de la démocratie scolaire. Ainsi, 81 écoles ont bénéficié d'un suivi personnalisé avec les formatrices et formateurs.

RENDEZ-VOUS NATIONAL DES JEUNES ÉLU-ES

En partenariat avec l'Institut du Nouveau Monde, l'équipe de Vox populi a présenté le Rendez-vous national des jeunes élu-es du 31 mars au 1^{er} avril 2023. Plus de 250 jeunes élus scolaires ont participé à cet événement dont la soirée inaugurale s'est tenue à l'hôtel du Parlement. L'équipe de formation y a donné trois ateliers.

SOUTIEN AUX ACTIVITÉS ÉDUCATIVES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

BOURSES AU MÉRITE



La Fondation Jean-Charles-Bonenfant remet annuellement plusieurs bourses au mérite, destinées aux participantes et participants qui se distinguent lors d'activités pédagogiques, organisées par l'Assemblée nationale. Au total, une somme de **26 450 \$** a été remise en bourses au mérite, pour la période du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023.

Les bourses offertes lors de ces activités ont pour objectif d'encourager et de récompenser les jeunes qui se sont illustrés par leur implication ou leur réalisation.



Parlement écolier, remise de bourses par M^{me} Nathalie Roy, présidente de l'Assemblée nationale du Québec
Photographe : Martin Houde



Parlement des jeunes, remise de bourses par M. Frantz Benjamin, vice-président de l'Assemblée nationale du Québec
Photographe : Claude Mathieu



ACTIVITÉS	MONTANTS
FORUM ÉTUDIANT (janvier 2023) Simulation parlementaire organisée pour les étudiantes et étudiants du collégial	600 \$
FAITES VOS COMMISSIONS Simulation virtuelle de commissions parlementaires pour les jeunes de 17 à 21 ans	Activité spéciale durant la pandémie
PARLEMENT DES JEUNES (avril 2023) Simulation parlementaire destinée aux élèves de 3 ^e et 4 ^e secondaire	550 \$
PARLEMENT ÉCOLIER (mai 2023) Simulation parlementaire organisée pour les élèves de 6 ^e année du primaire	300 \$
VOX POPULI : TA DÉMOCRATIE À L'ÉCOLE! (mai 2023) Programme développé pour les conseils d'élèves dans les écoles primaires et secondaires du Québec	5 000 \$*
PRIX DU LIVRE POLITIQUE (mai 2023) Activité grand public où l'on décerne des prix aux auteures et auteurs d'ouvrages politiques, choisis au préalable par des membres du jury	20 000 \$
	26 450 \$

* Un montant total de 10 000 \$ a été remis aux gagnants des Prix Vox populi 2023 dans le cadre de l'entente de collaboration entre la Fondation, l'Assemblée nationale du Québec et Élections Québec.

PRIX DU LIVRE POLITIQUE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La Fondation Jean-Charles-Bonenfant remet annuellement des bourses aux étudiantes et étudiants universitaires ayant écrit une thèse de doctorat ou un mémoire de maîtrise portant sur un aspect de la vie politique québécoise. La Fondation contribue ainsi à sa mission qui est celle de promouvoir l'étude et la recherche sur les institutions politiques et parlementaires du Québec.

La 21^e édition des Prix du livre politique a primé dix personnes, dont quatre ont reçu le prix de la Fondation. Au cours d'une cérémonie présidée par le vice-président, M. Frantz Benjamin, pour chaque catégorie, les lauréates et le lauréat ont été dévoilés et ont reçu la Médaille de la Députée ou du Député en plus d'obtenir une bourse.

PRIX DE LA FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT 2023

Catégorie Thèse de doctorat



Lauréat — 1 bourse de 4 000 \$

Jean-Philippe Bernard

« Emparons-nous du sol! » Chômage, retour à la terre et colonialisme durant la Grande dépression au Québec

Université du Québec à Montréal



Finaliste — 1 bourse de 1 500 \$

Andréanne LeBrun

École, adolescence et citoyenneté : modèles de citoyenneté et de participation politique proposés à l'école secondaire francophone catholique publique du Québec (1956-1982)

Université de Sherbrooke

Catégorie Mémoire de maîtrise



Lauréate — 1 bourse de 3 000 \$

Sandrine Labelle

« As International as Diapers? » : Conflits et internationalismes féministes au Canada (1960-1971)

Université du Québec à Montréal



Finaliste — 1 bourse de 1 000 \$

Marie-Laurence Raby

Femmes, réseaux et subversion : l'organisation féministe de l'avortement illégal au Québec (1969-1988)

Université Laval

MISSION ÉDUCATIVE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'équipe des programmes éducatifs de l'Assemblée nationale a pour mission de contribuer à la formation de citoyennes et de citoyens plus responsables, mieux informés, plus engagés et plus attachés à leurs institutions démocratiques. Afin de joindre les jeunes et les enseignantes et les enseignants de tous les niveaux scolaires ainsi que le grand public, l'Assemblée nationale organise une foule d'activités éducatives dans ses murs comme dans les écoles. Les frais d'inscription, demandés lors des activités éducatives de l'Assemblée nationale, sont versés à la Fondation Jean-Charles-Bonenfant et contribuent ainsi au soutien de sa mission.



En 2022-2023, ce sont

**4 172 jeunes, accompagnatrices
et accompagnateurs
et citoyennes et citoyens**

qui ont participé à des activités éducatives ou ont bénéficié d'une formation sur le fonctionnement de l'Assemblée nationale ou d'un conseil d'élèves.

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, ci-après appelée « Fondation », ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport d'activité concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Fondation reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la Fondation, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le conseil d'administration pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

Le vice-président de la Fondation,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Sylvain Lévesque'.

Sylvain Lévesque
Québec, le 7 novembre 2023

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT À l'Assemblée nationale

RAPPORT SUR L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant (« l'entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2023, et l'état des résultats et de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 30 juin 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport d'activité, mais ne comprennent pas les états financiers et mon rapport de l'auditeur sur ces états.

Mon opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et je n'exprime aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne mon audit des états financiers, ma responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que j'ai acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. J'ai obtenu le rapport d'activité avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que j'ai effectués, je conclus à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, je suis tenue de signaler ce fait dans le présent rapport. Je n'ai rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- J'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- J'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;

- J’apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Je tire une conclusion quant au caractère approprié de l’utilisation par la direction du principe comptable de continuité d’exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l’existence ou non d’une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l’entité à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l’existence d’une incertitude significative, je suis tenue d’attirer l’attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d’exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s’appuient sur les éléments probants obtenus jusqu’à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l’entité à cesser son exploitation;
- J’évalue la présentation d’ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d’une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l’étendue et le calendrier prévus des travaux d’audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j’aurais relevée au cours de mon audit.

RAPPORT RELATIF À D’AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu’à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu’au cours de l’exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,

Alain Fortin, CPA auditeur
Directeur général d’audit

Québec, le 7 novembre 2023

Fondation Jean-Charles-Bonenfant
**ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ACTIF NET
 DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023**

	2023	2022
PRODUITS		
Contributions	178 382 \$	173 439 \$
Activités pédagogiques	47 380	35 391
Revenu d'intérêts	14 661	8 988
Autres revenus	2 680	753
	243 103	218 571
CHARGES (note 8)		
Bourses	144 012	146 266
Frais de déplacement	45 433	33 984
Frais de promotion	4 054	6 706
Frais d'accueil	4 182	2 878
Fournitures	2 522	1 994
Télécommunications	254	1 696
Assurances	1 559	1 450
Frais de gestion	1 539	1 272
Frais pédagogiques	194	1 179
Autres dépenses	500	36
	204 249	197 461
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	38 854	21 110
ACTIF NET AU DÉBUT DE L'EXERCICE	624 823	603 713
ACTIF NET À LA FIN DE L'EXERCICE	663 677 \$	624 823 \$

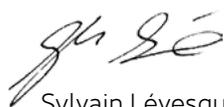
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation Jean-Charles-Bonenfant
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 30 JUIN 2023

	2023		2022
ACTIF			
À COURT TERME			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 9)	327 101	\$	267 296 \$
Créances (note 3)	1 791		4 376
Contributions à recevoir encaissables au cours du prochain exercice (note 4)	177 000		181 100
Placement échéant au cours du prochain exercice (note 5)	12 343		11 863
Charges payées d'avance	1 041		1 159
	519 276		465 794
À LONG TERME			
Contributions à recevoir (note 4)	27 500		54 000
Placements (note 5)	343 182		332 535
Immobilisations corporelles (note 6)	-		-
	370 682		386 535
	889 958		852 329
PASSIF			
À COURT TERME			
Charges à payer	906		6 276
Produits reportés	11 375		11 230
Apports reportés (note 7)	174 000		156 000
	186 281		173 506
À LONG TERME			
Apports reportés (note 7)	40 000		54 000
ACTIF NET			
	663 677		624 823
	889 958	\$	852 329 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Sylvain Lévesque
 Vice-président de la Fondation

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023

	2023	2022
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges	38 854 \$	21 110 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Ajustement lié aux intérêts réinvestis	(11 127)	(8 494)
Virement des produits reportés	(11 230)	(11 591)
Virement des apports reportés (note 7)	(156 000)	(154 000)
	<u>(139 503)</u>	<u>(152 975)</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 9)	<u>199 308</u>	<u>149 437</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	59 805	(3 538)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
	59 805	(3 538)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
	<u>267 296</u>	<u>270 834</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE (note 9)		
	<u>327 101 \$</u>	<u>267 296 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. CONSTITUTION ET OBJETS

La Fondation Jean-Charles-Bonenfant (la Fondation), corporation sans but lucratif constituée en vertu de la *Loi sur la Fondation Jean-Charles-Bonenfant* (RLRQ, c. F-3.2), est régie par la partie III de la *Loi sur les compagnies* (RLRQ, c. C-38). Elle a pour objets d'augmenter, d'améliorer et de diffuser les connaissances sur les institutions politiques et parlementaires du Québec par diverses publications, l'octroi d'aide financière et technique ou tout autre moyen pertinent.

La Fondation est reconnue comme étant un organisme de bienfaisance en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (L.R.C. (1985), ch.1 (5^e suppl)) et en vertu de la *Loi sur les impôts* (RLRQ, c. I-3). Elle est donc exonérée d'impôts.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

BASE DE PRÉSENTATION

Les états financiers de la Fondation sont établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du *Manuel de comptabilité de CPA Canada*.

ESTIMATIONS COMPTABLES

La préparation des états financiers de la Fondation par la direction, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence sur la comptabilisation des actifs et passifs, sur la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur la comptabilisation des produits et charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers sont initialement constatés à la juste valeur à la date de transaction. La Fondation a désigné de façon irrévocable à la juste valeur, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances (excluant les taxes à la consommation), les contributions à recevoir (excluant la contribution de l'Assemblée nationale du Québec) et les charges à payer. La juste valeur est considérée équivalente à leur coût. Les gains ou pertes résultant de la réévaluation à la fin de chaque exercice sont enregistrés à l'état des résultats et de l'actif net.

Les placements sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

CONSTATATION DES PRODUITS

Les contributions sont constatées à titre de produits lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits provenant de la prestation de services et des ventes sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- La livraison a eu lieu et les services ont été rendus;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

En contrepartie de certaines ententes de contributions, la Fondation doit fournir de la visibilité à ses partenaires lors d'événements ou dans ses différentes publications. La Fondation n'est pas en mesure d'évaluer la juste valeur attribuable à ces contributions au prix d'un effort raisonnable.

Les produits affectés aux charges futures sont reportés et constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés en fonction du temps écoulé dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés.

APPORTS REÇUS SOUS FORME DE FOURNITURES ET DE SERVICES

Les apports reçus sous forme de fournitures et de services ne sont pas comptabilisés par la Fondation.

APPORT

Les apports affectés aux charges futures sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées, et ce, selon la méthode du report.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles se composent uniquement de l'équipement. Il est comptabilisé au coût et est amorti sur sa durée de vie utile prévue selon la méthode de l'amortissement linéaire au taux de 20 %.

Fondation Jean-Charles-Bonenfant
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 30 JUIN 2023

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

PARTENARIAT

La Fondation participe à un partenariat dont les activités d'un programme sont contrôlées conjointement aux termes d'une entente contractuelle exigeant le consentement unanime des parties pour les décisions opérationnelles et financières importantes.

En vertu du partenariat, tous les coûts engendrés pour la mise en œuvre du programme sont partagés équitablement entre les parties.

À cet effet, la Fondation comptabilise sa part des charges du partenariat dans son état des résultats.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique de la Fondation consiste à présenter dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, l'encaisse, le découvert bancaire, s'il en est, et les placements qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative. Ces placements à court terme ont en général une échéance inférieure ou égale à trois mois à partir de la date d'acquisition et sont détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme, et non à des fins de placement.

3. CRÉANCES

Les créances se détaillent comme suit :

	2023	2022
Débiteur - Élections Québec	276 \$	2 081 \$
Taxes à la consommation	1 515	2 144
Autres	-	151
	<u>1 791 \$</u>	<u>4 376 \$</u>

Fondation Jean-Charles-Bonenfant
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 30 JUIN 2023

4. CONTRIBUTIONS À RECEVOIR

	2023	2022
Contribution du Secrétariat à la jeunesse (SAJ)*	50 000 \$	100 000 \$
Contributions de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)	100 000	100 000
Contributions de la Bibliothèque de l'ANQ	10 500	13 500
Contribution Québecor	-	10 000
Contribution Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ)**	4 000	8 000
Contributions de la Direction de l'accueil et de la mission éducative de l'ANQ	-	1 600
Contribution de la Caisse Desjardins de l'Administration et des Services publics***	40 000	-
Autres contributions (Don)	-	2 000
	204 500	235 100
Portion des contributions encaissable au cours du prochain exercice	177 000	181 100
	27 500 \$	54 000 \$

* La contribution du SAJ est destinée à appuyer le projet de stages pratiques à l'Assemblée nationale du Québec, assortis de bourses d'excellence, pour une durée de trois ans. Les versements de la contribution varient de montants de 5 000 \$ à 25 000 \$ pour une somme totale d'au plus 50 000 \$ par exercice et ce, pour la période du 1^{er} juillet 2021 au 31 décembre 2024.

** La contribution de CDPQ est destinée à appuyer la mission de favoriser et de promouvoir les connaissances sur les institutions politiques et parlementaires à l'Assemblée nationale du Québec, assortis de bourses d'excellence, pour une durée de trois ans. Les versements de la contribution sont de 4 000 \$ par exercice et ce, pour la période du 1^{er} mars 2022 au 31 décembre 2024.

*** La contribution de la caisse Desjardins de l'Administration et des Services Publics est destinée à appuyer le programme de bourses universitaires pour une période de 3 ans. Les versements de la contribution sont de 20 000\$ par exercice et ce, pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2025.

Des contributions à recevoir de l'ANQ, et de la caisse Desjardins de l'Administration et des Services Publics, respectivement aux montants de 100 000 \$ et 40 000 \$ ont été constatées en contrepartie des apports reportés et de ce fait, elles n'ont eu aucune incidence sur les flux de trésorerie.

Fondation Jean-Charles-Bonenfant
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 30 JUIN 2023

5. PLACEMENTS

Les placements se détaillent comme suit :

	2023	2022
Obligations d'épargne, 4 % (30 juin 2022 : 2,75 %), échéant le 1 ^{er} juin 2025	57 181 \$	55 099 \$
Obligations à taux fixe, 1,80 % à 4,45 %, échéant du 22 avril 2024 au 25 avril 2033 (30 juin 2022 : 1,80 % à 3 %, échéant du 21 avril 2023 au 20 avril 2032)	120 588	117 560
Obligations à taux progressif, 2,90 % à 4,70 % (30 juin 2022 : 2,45 % à 4,70 %), échéant du 21 avril 2025 au 27 janvier 2027	177 756	171 739
	<u>355 525</u>	<u>344 398</u>
Portion échéant au cours du prochain exercice	12 343	11 863
	<u>343 182 \$</u>	<u>332 535 \$</u>

Au cours de l'exercice, une obligation d'un montant de 12 091 \$ (2022 : 11 647 \$) est venue à échéance et a été réinvestie. Cette transaction n'a pas eu d'incidence sur les flux de trésorerie.

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles se détaillent comme suit :

	2023	2022
ÉQUIPEMENT		
Coût	9 582 \$	9 582 \$
Amortissement cumulé	9 582	9 582
	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 30 JUIN 2023**

7. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés se rapportent aux sommes reçues au cours de l'exercice ou à recevoir et sont destinés à couvrir les charges de certaines activités débutant ou se prolongeant au courant des exercices subséquents. Les variations survenues au solde présenté sont les suivants :

	2023		2022	
Solde au début	210 000	\$	250 000	\$
Attributions de l'exercice	160 000		114 000	
Virements des apports reportés	(156 000)		(154 000)	
Solde à la fin	214 000		210 000	
Portion des apports reportés attribuable au prochain exercice	174 000		156 000	
	40 000	\$	54 000	\$

Les apports reportés proviennent des entités suivantes :

	2023		2022	
Secrétariat à la jeunesse (note 4)	50 000	\$	100 000	\$
Assemblée nationale du Québec (note 4)	100 000		100 000	
Caisse de dépôt et placement du Québec (note 4)	4 000		8 000	
Un donateur (note 4)	-		2 000	
Caisse Desjardins de l'Administration et des Services Publics (note 4)	60 000		-	
	214 000	\$	210 000	\$

8. CHARGES

En juin 2015, l'Entente de partenariat relative à la formation des conseils d'élèves a été signée entre Élections Québec et l'Assemblée nationale. La Fondation est intervenante à l'entente et elle s'est engagée à participer financièrement aux obligations qui incombent à l'Assemblée nationale en vertu de cette entente. Cette participation financière a été déterminée conjointement par la Fondation et l'Assemblée nationale.

L'entente a pour objet la mise en œuvre d'un programme de formation continue visant à favoriser, à valoriser et à encadrer la participation des élèves de niveaux primaire et secondaire à la vie démocratique de leur établissement.

Les charges liées au programme Vox populi : Ta démocratie à l'école! se détaillent comme suit :

	2023	2022
CHARGES		
Frais de déplacement	11 812 \$	9 178 \$
Fournitures	2 522	1 994
Frais de promotion	3 861	3 836
Bourses	3 562	3 866
	<u>21 757 \$</u>	<u>18 874 \$</u>

9. INFORMATION SUR LE FLUX DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des éléments suivants :

	2023	2022
Encaisse	161 942 \$	105 671 \$
Épargne placement, 2,5 % (30 juin 2022 : 0,85 %)	165 159	161 625
	<u>327 101 \$</u>	<u>267 296 \$</u>

9. INFORMATION SUR LE FLUX DE TRÉSORERIE (SUITE)

Les variations des éléments hors caisse du fonds de roulement se détaillent comme suit :

	2023		2022	
Créances	2 585	\$	10 648	\$
Contributions à recevoir	170 600		128 750	
Charges payées d'avance	118		2	
Charges à payer	(5 370)		(5 193)	
Produits reportés	11 375		11 230	
Apports reportés	20 000		4 000	
	<u>199 308</u>	\$	<u>149 437</u>	\$

10. FONDS INALIÉNABLE

Un fonds inaliénable administré par un organisme sans but lucratif verse des contributions à la Fondation pour soutenir financièrement les boursiers qui effectuent des stages parlementaires. Au 30 juin 2023, des revenus de 8 382 \$ ont été reçus (9 439 \$ en 2022).

11. OPÉRATIONS NON MONÉTAIRES

L'Assemblée nationale fournit gratuitement à la Fondation des fournitures et des services qui sont constitués principalement de ressources humaines, d'espaces et de services de reprographie. Ces apports ne sont pas constatés aux états financiers.

12. OPÉRATIONS AVEC DES ENTITÉS DU GOUVERNEMENT

Les opérations avec les entités du gouvernement sont comptabilisées à leur juste valeur. Les entités du gouvernement avec lesquelles la Fondation a conclu des opérations sont notamment : l'Assemblée nationale, Élections Québec, Épargne placements Québec et plusieurs organismes du réseau de l'éducation du gouvernement.

13. INSTRUMENTS FINANCIERS

GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

RISQUE DE CRÉDIT

L'exposition au risque de crédit de la Fondation correspond à la valeur comptable des éléments d'actif financier.

Le risque de crédit associé à la trésorerie et équivalents de trésorerie et aux placements est essentiellement réduit au minimum puisqu'ils sont investis auprès d'institutions financières réputées et dans des véhicules de placements sécuritaires.

Le risque de crédit associé aux créances est réduit par leur nature et l'historique de recouvrement. Tandis que le risque de crédit lié aux contributions à recevoir est minime du fait qu'elles proviennent majoritairement d'entités gouvernementales. Pour les exercices clos les 30 juin 2023 et 2022, aucune créance, ni contribution n'est en souffrance et la direction juge qu'aucune provision n'est nécessaire.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de satisfaire aux obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance.

La Fondation gère le risque de liquidité en surveillant constamment les flux de trésorerie prévisionnels et réels afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire à ses obligations, principalement celles en regard aux charges à payer.

Pour les exercices clos les 30 juin 2023 et 2022, toutes les charges à payer en fin d'exercice sont exigibles au courant de l'exercice suivant.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Fondation est uniquement exposée au risque de taux d'intérêt.

13. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

La Fondation est exposée à un risque de flux de trésorerie futur avec son épargne placement à taux d'intérêt variable. Par contre, le risque est faible, car l'instrument financier est encaissable dans un délai de 24 à 48 heures.

Une variation de 0,5 % du taux d'intérêt se traduirait par une hausse (ou baisse) des revenus d'intérêts d'environ 826 \$ (30 juin 2022 : 790 \$) dans les résultats de la Fondation.

La Fondation n'est pas exposée au risque d'intérêt pour les autres placements, car ils portent intérêt à taux fixe et qu'elle prévoit les détenir jusqu'à l'échéance.

Direction des communications et
Division de la reprographie et de l'imprimerie
de l'Assemblée nationale du Québec
Novembre 2023



Papier fabriqué au Québec



**ASSEMBLÉE
NATIONALE
DU QUÉBEC**

*Secrétariat
à la jeunesse*

Québec 



Desjardins

Caisse de l'Administration
et des Services publics

QUÉBECOR


 **élections
Québec**

 **CDPQ**

*Relations
internationales
et Francophonie*

Québec 

lojiq Les Offices jeunesse
internationaux du Québec

Fondation Jean-Charles-Bonenfant
1020, rue des Parlementaires, 7^e étage
Québec (Québec) G1A 1A3

Téléphone : 418 643-1992, poste 70893

fondationbonenfant.qc.ca